

Conseil Communautaire du 6 juillet 2017

D 2017	F	01
Nombre de Conseillers		
En exercice	88	
Présents	65	
Votants	74	

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **29.06.2017** s'est réuni à la salle des fêtes de VIRAZEIL, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

Etaients présents

<u>Agné</u>
<u>Beaupuy</u>	Maryse HERVÉ (+ pouvoir Pascal LAPERCHÉ)
<u>Birac sur Trec</u>	Jean-Luc AGNIC – Alain LERDU
<u>Calonges</u>	François NÉRAUD
<u>Castelnau Sur Gupie</u>	Guy IANOTTO
<u>Caubon Saint Sauveur</u>
<u>Caumont Sur Garonne</u>	Michel BROUSSE - Pierre IMBERT
<u>Clairac</u>	Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<u>Cocumont</u>	Jean-Luc ARMAND – Lisette DE LUCA
<u>Couthures Sur Garonne</u>	Jean-Michel MOREAU
<u>Escassefort</u>	Christian FRAISSINÈDE (+ pouvoir Edith LORIGGIOLA)
<u>Fauquierolles</u>	Maryline DE PARSCAU
<u>FaUILlet</u>	Gilbert DUFOURG – Michel NAU
<u>Fourques Sur Garonne</u>
<u>Gaujac</u>	Jean-François THOUMAZEAU
<u>Gontaud de Nogaret</u>	Danièle ANGOT - Thierry CONSTANS
<u>Grateloup Saint Gayrand</u>
<u>Jusix</u>	Michel GUIGNAN (+ pouvoir Christine VOINOT)
<u>Lafitte Sur Lot</u>	Patricia GAVA (+ pouvoir Maryse VULLIAMY)
<u>Lagruère</u>	Guy PÉREUIL
<u>Lagupie</u>	Jean-Max MARTIN – André FARRÉ
<u>Le Mas d'Agenais</u>	Francis DUTHIL
<u>Longueville</u>	Guy FARBOS
<u>Marcellus</u>
<u>Marmande</u>	Lydie ANGELY – Daniel BENQUET – Marie-Françoise BOUGUES – Martine CALZAVARA - Patrick COUZINEAU Jean-Luc DUBOURG - Josette JACQUET – Anne MAHIEU (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Bernard MANIER Jean-Pierre MARCHAND (+ pouvoir Philippe LABARDIN) – Sylvie GENEAU DE LAMARLIERE Daniel BORDENEUVE
<u>Mauvezin sur Gupie</u>
<u>Meilhan sur Garonne</u>
<u>Montpouillan</u>	Didier MONPOUILLAN – Claudette TILLOT
<u>Puymiclan</u>	Michel FEYRY
<u>Saint Avit</u>	Michel COUZIGOU
<u>Saint Barthélémy d'Agenais</u>	Gaëtan MALANGE
<u>Saint Martin Petit</u>	Marie-France BONNEAU (+ pouvoir Gilles LAGAÜZERE)
<u>Saint Pardoux du Breuil</u>	Jean-Marc DUBAN – Nicolas MINER
<u>Saint Sauveur de Meilhan</u>	Francis LABEAU
<u>Sainte Bazeille</u>	Philippe RIGAL
<u>Samazan</u>	Serge LAGROLLET – Bernard MONPOUILLAN
<u>Sénéstis</u>	Jacques PIN (suppléant)
<u>Seyches</u>	Isabelle CESA - André CORIOU
<u>Taillebourg</u>	Jean-Pierre VACQUÉ
<u>Tonneins</u>	Daniel BARBAS – Liliane BORDES – Eric BOUCHAUD – Liliane KULTON – Guy LAUMET – Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO
<u>Varès</u>	Jacky TROUVÉ (+ pouvoir Gérard MARTET)
<u>Villeteon</u>	Jean GUIRAUD
<u>Virazeil</u>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir Régine POVEDA) – Caroline DELRIEU-GILLET

Absents ou excusés

Patrick GAUBAN - Pascal LAPERCHÉ - Alexandre FRESCHI - Catherine BERNARD - Bernard CABANE – Edith LORIGGIOLA – Emmanuel MORIZET - Jacques BILIRIT – Josette PATISSOU - Alain PRÉDOUR – Maryse VULLIAMY - Sylvie BARBE - Jean-Claude DERC – Bernard DIO – Charles CILLIÈRES – Joël HOCQUELET
Philippe LABARDIN - Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Régine POVÉDA - Gilles LAGAÜZÈRE – Christine VOINOT- Jacques BRO - Gérard MARTET

Pouvoirs de

Pascal LAPERCHÉ à Maryse HERVE – Edith LORIGGIOLA à Christian FRAISSINÈDE – Maryse VULLIAMY à Patricia GAVA Joël HOCQUELET à Anne MAHIEU – Philippe LABARDIN à Jean-Pierre MARCHAND – Régine POVEDA à Christophe COURREGELONGUE – Gilles LAGAÜZERE à Marie-France BONNEAU – Christine VOINOT à Michel GUIGNAN – Gérard MARTET à Jacky TROUVE

Secrétaire de Séance

M. Daniel BORDENEUVE

Dossier n°2 -

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET DE GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPETENCES TERRITORIALE SUR LE TERRITOIRE VGA APPROUVE PAR LA DELIBERATION N° D2016I04

Objet de la délibération

Les membres du conseil communautaire présents le 15 décembre 2016 ont décidé du lancement d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) sur le territoire de Val de Garonne Agglomération en collaboration avec plusieurs partenaires financiers. Le plan de financement définitif modifie le niveau d'intervention de chacun. Il est demandé au conseil communautaire de bien vouloir approuver la nouvelle participation financière de VGA.

Exposé des motifs

En 2015, les Etats Généraux de l'Economie Territoriale ont mis en exergue un certain nombre de constats amenant à la volonté de mise en place d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) sur le territoire de Val de Garonne Agglomération.

Une GPECT vise à anticiper les évolutions structurelles du besoin d'emplois des secteurs d'activités d'un territoire pour orienter les politiques de formations vers des métiers et des compétences en adéquation avec les besoins actuels et futurs des entreprises.

La mise en œuvre de cette démarche prospective a pour finalité l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel visant à satisfaire les besoins prioritaires du territoire à court, moyen et long terme.

Après consultation, le Cabinet ID-ACT DEVELOPPEMENT a été retenu afin de réaliser cette mission qui se déroule sur 12 mois, d'avril 2017 à avril 2018.

Cette démarche est structurée autour de 3 phases déterminantes :

- Phase 1 : Elaboration d'un diagnostic économie – emploi au travers de :
L'analyse de l'économie locale sur le plan de l'emploi et de l'entreprise
Etat des lieux de l'appareil de formation initiale et continue
- Phase 2 : Détermination d'un public cible
- Phase 3 : Elaboration d'un plan d'actions opérationnel

Les résultats de la première phase de l'étude ont été présentés au Comité de Pilotage le 27 Juin 2017.

Ce diagnostic est réalisé grâce à une analyse documentaire des études existantes réalisées sur notre territoire et étayé par des entretiens réalisés avec des entreprises locales et des partenaires de l'emploi-formation.

D'autre part, le plan de financement initial de l'opération était le suivant :

DEPENSES (TTC)		RESSOURCES (TTC)		%
Etude GPECT	50 000 €	Val de Garonne Agglomération	14 400 €	20 %
Valorisation rémunération interne	22 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	28 800 €	40%
		DIRECCTE	28 800 €	40%
72 000 €		72 000 €		

Une modification du taux d'intervention de la DIRECCTE conduit à adapter l'intervention financière de Val de Garonne Agglomération.

Le plan de financement modifié est le suivant :

DEPENSES (TTC)		RESSOURCES (TTC)		%
Etude GPECT	50 000 €	Val de Garonne Agglomération	19 440 €	27 %
Valorisation rémunération interne	22 000 €	Région Nouvelle Aquitaine	28 800 €	40%
		DIRECCTE	23 760 €	33 %
72 000 €		72 000 €		

L'enveloppe financière de VGA dédiée à cette action augmente de 5 040 €, passant de 14 400 € à 19 440 €.

Il convient de préciser que la subvention de la Région Nouvelle Aquitaine a été validée lors de la Commission Permanente du 13 Mars 2017.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

Le Conseil Communautaire,

Approuve le plan de financement modifié présenté ci-dessus

Précise que l'imputation budgétaire est la suivante : Budget de fonctionnement - article 611 - Contrats de prestations de services

Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette opération y compris les dossiers de demandes de subventions.

Résultat du vote

<i>Votants</i>	74	
<i>Pour</i>	74	
<i>Contre</i>	/	
<i>Abstention</i>	/	

Publication / Affichage

Le 10.07.2017

Fait à Marmande, le 6 juillet 2017

Daniel BENQUET
Président de Val de Garonne Agglomération,